

COMMISSION ROGATOIRE

n° 301 / B

TRIBUNAL MILITAIRE PERMANENT
séant à METZ

Nous, BERNIER, Juge d'Instruction au Tribunal Militaire de METZ
Vu la procédure commencée contre DIETRICH ?¹, inculpé de meurtres et violences volontaires,
Attendu

Prions et requérons au besoin M. le Commissaire de la P.J. (Crimes de Guerre) à STRASBOURG, d'entendre
tous témoins de NOVEANT, et notamment Mr. GENOT :

" Le 3 Juillet 1944, un convoi de déportés passait en gare de NOVEANT, se dirigeant sur SARREBOURG et DACHAU. A NOVEANT, le service de convoiement venu de COMPIEGNE a remis le convoi à un Hauptmann de la Schupo nommé DIETRICH dont photo jointe, qui, avec une équipe de policiers, devait convoier le train jusqu'à DACHAU.

Au passage à NOVEANT le convoi comportait 450 morts environ. Un camion de chaux venu de METZ permit à DIETRICH de faire couvrir les cadavres de chaux.

Pouvez-vous apporter un témoignage sur ce qui s'est passé en gare de NOVEANT. Les déportés survivants ont-ils reçu à boire? Quelle fut l'attitude à leur égard de DIETRICH ? Avez-vous connu d'autres policiers qui aient convoyé de train ?²

A METZ, le 10 / 6 / 1948
Le Juge d'Instruction militaire
Signé : BERNIER.

Commission Rogatoire
n°301 B

Tribunal militaire permanent
séant à Metz

Nous, BERNIER, Juge d'instruction au tribunal militaire de Metz
Vu la procédure commencée contre DIETRICH ... ?¹, inculpé de meurtres et violences volontaires,
Attendu

Prions et requérons au besoin M. le Commissaire de la PJ (Crimes de Guerre) à Strasbourg, d'entendre
Tous témoins de NOVEANT et notamment Mr GENOT :

« Le 3 juillet 1944, un convoi de déportés passait en gare de NOVEANT, se dirigeant sur SARREBOURG et DACHAU. A NOVEANT, le service de convoiement venu de COMPIEGNE a remis le convoi à un *Hauptmann* de la Schupo nommé DIETRICH dont photo jointe², qui, avec une équipe de policiers, devait convoier le train jusqu'à DACHAU.

Au passage à NOVEANT, le convoi comportait 450 morts environ. Un camion de chaux venu de METZ permit à DIETRICH de faire couvrir les cadavres de chaux.

Pouvez-vous apporter un témoignage sur ce qui s'est passé en gare de NOVEANT. Les déportés survivants ont-ils reçu à boire ? Quelle fut l'attitude à leur égard de DIETRICH ? Avez-vous connu d'autres policiers qui aient convoyé de train ?

A METZ, le 10 / 6 / 1948
Le juge d'instruction militaire
Signé BERNIER

- 1 Les pièces précédentes du dossier, dont une fiche de signalement, indiquent qu'il s'agit de Friedrich Dietrich, né le 16/03/1885 à Schwetzingen (Bade). La fiche de signalement précise qu'il aurait convoyé sept trains de déportés.
- 2 La photo ne figure pas dans le dossier 150 AL 68 conservé aux Archives d'Alsace, Strasbourg. En effet, il s'agit là d'une « minute » d'un courrier au départ, c'est-à-dire une copie/un brouillon, conservé pour le dossier. La photo a été adressée, avec le courrier signé par le juge Bernier, au commissaire de la PJ de Strasbourg.

Requête du Juge d'instruction militaire BERNIER au commissaire de la PJ à Strasbourg, Metz, 10 juin 1948 ,
Archives d'Alsace, Strasbourg, 150 AL 68